

SARL GAIA CLOTURE SYSTEME

CLOTURE

3 Avenue PHILIPPE LAMOUR
30660 - GALLARGUES-LE-MONTUEUX
FRANCE

Siret : 52998783600028

FACTURE

N° : FAC00001055
Date d'émission : 09/04/2026
N° TVA : NC
N° client : CLT00000015



Tél. : +33466717172
Email : e.sfara@gaia-cloture.fr
Madame Elodie SFARA - Responsable facturation

HECTARE

75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
CS 30020
34741 VENDARGUES CEDEX
FRANCE

Réf. : 26-03-026 LE PESCALUNE

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
CLOTURE EN PANNEAU RIGIDE HT 1,73 M Fourniture et pose d'une clôture de type Santord 4V5H en acier galvanisé avec plastification polyester composé de panneaux et assemblés par encoche. RAL 7016	37,00	ML	68,00 €	0,00%	2 516,00 €	20,00%

Type de vente : Vente de biens

Détail de la TVA				Total HT	2 516,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	503,20 €
Normale	2 516,00 €	20,00%	503,20 €	Total TTC	3 019,20 €

Règlement	Virement
Echéance(s)	3 019,20 € au 09/05/2026

Coordonnées bancaires	
Nom	BTP BANQUE
IBAN	FR76 3025 8100 0008 0235 6203 303
BIC	BATIFRP1XXX

Le montant total s'élève à trois mille dix-neuf euros et vingt centimes

En cas de retard de paiement, tout professionnel se verra appliquer des pénalités à un taux qui ne peut être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal.
En cas de retard de paiement, tout professionnel se verra appliquer, de plein droit, sans rappel ou mise en demeure préalable, une indemnité de 40 € par facture.
Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).